

LEGENDE

- Limite de la zone inondable pour la crue de référence
- Limite de la zone submersible par + de 0m50 d'eau
- Limite de la zone submersible par + de 1m d'eau
- Limite de la zone submersible par + de 2m d'eau
- Hauteur d'eau comprise entre 0 et 0.50m
- Hauteur d'eau comprise entre 0.50 et 1m
- Hauteur d'eau comprise entre 1 et 2m
- Hauteur d'eau supérieure à 2m
- 4.10 Cote de la crue de référence (en m NGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

Plan de Prévention des Risques inondation des communes de Bessines, Coulon et Magné

Commune de Bessines

Carte des hauteurs d'eau pour la crue de référence

Échelle: 1/ 5 000

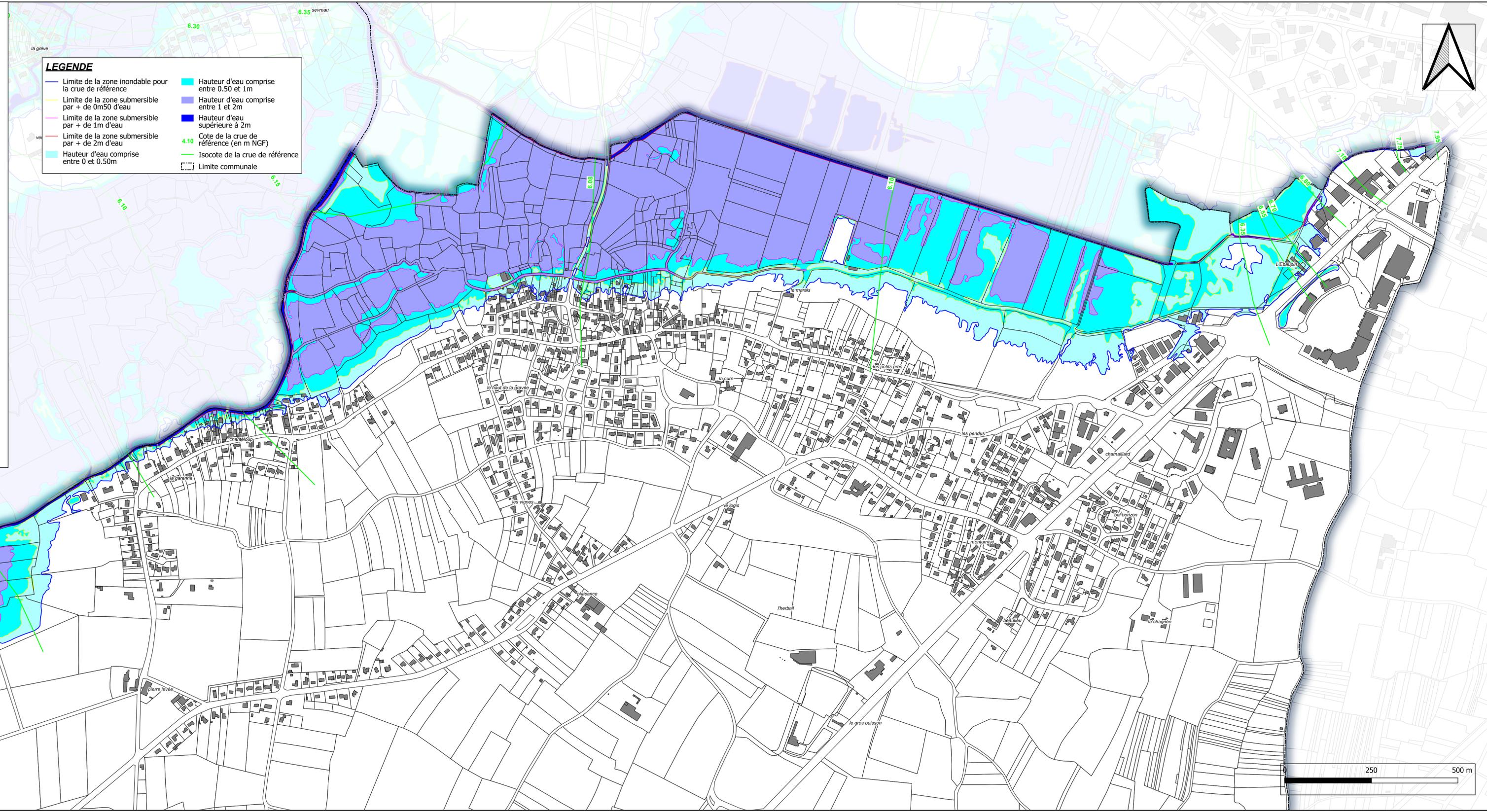
Mai 2021

Affaire n° 4352756



Agence de Bordeaux

La Sextant - 6-8 Avenue des Satellites - 33317 LE HALLAN - Tél: 05 56 13 85 82 - Fax: 05 56 13 85 63



250 500 m